

**M. Decore:** Depuis quelques années, le gouvernement actuel a comme ligne de conduite de prélever des impôts des gens dont le revenu est élevé, afin d'aider ceux des paliers inférieurs de revenu. C'est une sorte de répartition de la richesse. Le Gouvernement a aussi adopté comme ligne de conduite d'encourager l'entreprise libre et de pousser les gens à prendre des risques et à se lancer dans diverses entreprises commerciales. En dépit de nos fortes dépenses aux fins de la défense, lesquelles, nous le savons tous, atteignent près de la moitié de notre revenu global, notre pays possède un des meilleurs programmes de sécurité qu'on puisse trouver dans n'importe quel pays comparable au nôtre. C'est aussi un fait,—si quelqu'un veut le mettre en doute, je voudrais le lui entendre dire,—que les taux canadiens de l'impôt sur le revenu sont parmi les plus bas au monde et que les abattements personnels sont les plus généreux qui soient pour les contribuables des paliers inférieurs.

Après m'être arrêté à certaines des critiques qu'on a adressées au gouvernement à propos du budget, je désire maintenant porter à l'attention du ministre des Finances et de ses collègues certains problèmes actuels afin que le Gouvernement puisse prendre les mesures nécessaires. Je songe ici à un problème très réel et très grave qui intéresse les jeunes hommes désireux de s'établir sur une ferme. J'ai déjà parlé de cette question et je veux y revenir aujourd'hui. Chacun sait que, par suite de la valeur accrue des terres agricoles et de la mécanisation de l'agriculture qui oblige l'exploitant à se procurer des machines coûteuses, tout jeune homme qui désire s'établir sur une ferme doit avoir au moins une quinzaine de milliers de dollars.

Presque tous les jeunes hommes qui veulent se livrer à la culture constatent qu'il leur est tout simplement impossible de se procurer cette somme. Il est vrai que nous avons une loi sur les prêts agricoles et une autre loi sur les améliorations agricoles. Ces mesures ont pour but d'assurer du crédit aux cultivateurs mais ce crédit n'est accordé qu'à ceux qui possèdent déjà une terre, des bâtiments et des machines. Les cultivateurs peuvent emprunter de la Commission du prêt agricole en vue de s'acheter d'autres terres ou d'autres machines agricoles, ou d'emprunter pour fins agricoles sous le régime de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Cependant, rien dans la loi ne permet d'aider les jeunes hommes qui veulent s'établir sur une ferme.

A mon avis, les jeunes qui possèdent l'expérience et les connaissances nécessaires et qui désirent se livrer à l'agriculture devraient rester sur la ferme. Ils ne devraient pas

aller se chercher des emplois dans les centres industriels quand ils sont mieux préparés pour cultiver la terre puisque, en s'acheminant vers les villes, ils ne font qu'aggraver le problème du chômage. Je demande donc s'il ne serait pas possible de mettre en œuvre un programme ou un plan visant à aider ces jeunes gens à s'établir sur une ferme.

Je ne prétends pas avoir trouvé de formule mais je désire appeler l'attention sur la loi nationale sur l'habitation. Sous le régime de cette loi, des milliers et des milliers de Canadiens ont pu se procurer des habitations qu'autrement ils n'auraient jamais pu acquérir. S'ils ont pu le faire, c'est grâce à un plan ou à un programme mis en œuvre par le gouvernement actuel. Sous le régime de cette loi, ni le gouvernement ni les institutions de prêts ne prenaient de risques. Des milliers de gens ont profité et des milliers d'autres continueront à profiter de la loi nationale sur l'habitation. On pourrait peut-être mettre en œuvre un programme analogue pour les jeunes hommes et les jeunes femmes qui désirent se livrer à l'agriculture.

Un placement sur une terre est, à mon avis, le meilleur placement qui soit. En outre, les rouages nécessaires existent déjà. Les bureaux du ministère des Affaires des anciens combattants, dans les diverses provinces du Canada, ont acquis une certaine expérience dans ce genre de travail. J'engage donc le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture et les autres membres du cabinet à prendre cette question en considération. Il serait sans doute possible de nommer un comité ou de trouver une autre solution à ce problème.

**M. E. G. Hansell (MacLeod):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Vegreville (M. Decore) m'a pris de vitesse. Je croyais qu'il poursuivrait ses observations jusqu'à cinq heures. Vu qu'il ne l'a pas fait, il me faudra consulter mes notes. Cependant, je crois pouvoir parler pendant cinq minutes.

Je me sens un peu honteux de venir si tard, je dois l'avouer franchement, et de chercher à trouver quelque chose de nouveau à dire. Évidemment, en notre qualité de membres du Parlement, nous aimons tous faire consigner des observations au harsard. Je le répète, il est difficile de trouver quelque chose de nouveau à dire, alors que tant de députés m'ont précédé. J'ai écouté environ dix-neuf exposés budgétaires que le Gouvernement a présentés et, au cours de cette période, j'ai écouté dix-neuf fois le nombre de discours prononcés au cours de la présente session. J'ai de la difficulté à dire quelque chose de nouveau dans un long discours.